

SIX MARCHES BALISEES PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE MUSSON

... à découvrir cet été !

Le Syndicat d'Initiative de Musson a le plaisir de vous annoncer la réalisation de six marches permanentes et reconnues par le CGT. Elles sont conçues, balisées et entretenues par des bénévoles expérimentés du syndicat mussonnais. Le syndicat remercie les différents organismes et personnes qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet.

Chacune de ces 6 marches se déroule dans l'un des 6 villages de l'entité communale de Musson et en met en valeur les spécificités. Elles portent un nom évocateur en rapport avec le vécu village. Chaque parcours est précisé dans un fascicule, réalisé en collaboration avec la Maison du Tourisme de Gaume.

Pour pérenniser ces 6 marches dans le temps, l'inauguration officielle aura lieu le 26 juin 2021, uniquement sur invitation par le SI et réservation. Le déroulement se fera en deux étapes: une balade découverte d'une partie de la promenade "Guy de Larigaudie" (+/- 5 km.). Ensuite, le verre de l'amitié sera servi aux invités du jour.

Vous aurez l'occasion, cet été, en juillet et août, de découvrir ces marches, en compagnie de bénévoles du SI, sans réservation préalable, en vous présentant aux dates, lieux et heure indiqués ci-dessous, *cela dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à ces dates.*

3/7/21 : Baranzy "Circuit d'Icourt", départ de l'église à 16h30 ;

17/7/21: Gennevaux "La Grande Fin", départ de l'aire de repos (sortie du village) à 16h30;

31/7/21: Signeulx "Le vallon du ruisseau de la Rosière", départ de l'église à 16h30";

7/8/21 : Mussy "Le Trou des Maquisards", départ de la place à 16h30;

21/8/21: Willancourt "Le Bois de la Brûlure", départ de l'église à 16h30 ;

28/8/21: Musson "Circuit de Guy de Larigaudie", départ de la place à 16h30;

La longueur des parcours varient de 6km à 9,3km.

Ces marches peuvent être parcourues aussi individuellement tout en respectant la "Charte du Randonneur" qui demande, notamment, de tenir son chien en laisse, de ne pas laisser de déchets, de respecter flore et faune, etc

Vous pourrez apprécier, chemin faisant, des points de vue magnifiques, des sentiers forestiers et arbres remarquables, des chemins agricoles et fermes, et au fil de l'eau, des rivières et ponts, des fontaines et moulins dans une nature enchantée.

Vous pourrez aussi découvrir des richesses historiques, des lieux de mémoire des 2 guerres, des endroits témoins du passé minier et des réserves naturelles y succédant, des églises, chapelles, cimetières, calvaires, croix de mission, croix de justice, de grands noms et des oeuvres de sculpteurs contemporains.

Chaque fascicule contient, en plus des données précises sur chaque marche, des explications historiques et environnementales, des photos et la "Charte du Randonneur".

Vous pouvez acquérir la pochette complète des 6 Marches :

- Soit, au prix de 10€, auprès du Président du SI MUSSON - PONSARD Francis 5, rue du Plainsart 6750 Musson (063 678945 – 0497 156355) ou à la Maison du Tourisme de Gaume à Virton ou aux Syndicats d'Initiative de Saint-Léger et d'Aubange ;

- Soit par envoi postal, en versant la somme de 13€ (frais d'envoi compris) sur le N° de compte du Syndicat d'Initiative de Musson BE62 0017 6595 9061 – BIC GEBABEBB, en précisant en communication : vos nom et adresse complète.